

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AZ AUTO SERVICE PRESTIGE »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN , Koumassi au quartier Ahoussabougou , lot 63, ilot 22 , section EP, Lot 63, Ilot 22

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 28 Fév. 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AZ AUTO SERVICE PRESTIGE »

Objet : Achat et vente de véhicules,  
Location de véhicules,  
Transport de personnes, de biens et de marchandises,  
Ventes pièces détachées de véhicules,  
Commerce général,  
Import-export,  
Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN , Koumassi au quartier Ahoussabougou , lot 63, ilot 22 , section EP, Lot

63, Ilot 22

Dirigeant(s) M ZOROME ABDOUL-AZIZ (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02696 du 02/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18411/GTCA/RC/2023 du 02/03/2023

